



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 06 SEPTEMBRE 2019

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : LE SNETAA-FO REÇU À LA DGESCO CE JEUDI 05 SEPTEMBRE 2019

Le SNETAA-FO a participé jeudi à une réunion, en présence de M. Edouard Geffray, Directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO), portant sur le projet d'arrêté relatif aux modalités d'évaluation du chef d'œuvre pour le CAP, ainsi que sur le projet de circulaire relative à la mise en œuvre du CAP en 1, 2 ou 3 ans.

Le chef d'œuvre fera l'objet d'une évaluation en deux temps : la note finale sera composée pour moitié d'une note attribuée par contrôle continu durant l'élaboration du chef d'œuvre et pour moitié d'une note attribuée au cours d'une épreuve terminale orale. Elle sera assortie d'un coefficient et intégrée à une des épreuves du domaine professionnel.

Pour le SNETAA-FO, les modalités de ces évaluations sont encore beaucoup trop floues et devront faire l'objet d'un cadrage plus clair pour ne gêner ni nos collègues ni les élèves.

Le nouveau texte sur le « CAP 1, 2 et 3 ans » devrait quant à lui permettre à des élèves en difficulté de réaliser dans des conditions plus favorables un CAP en 3 ans, ce que le SNETAA-FO revendique depuis l'ouverture des CAP 2 ans.

Le SNETAA-FO s'est toujours battu pour que le cursus du CAP puisse se faire en 1 an, 2 ans ou 3 ans en fonction des profils des élèves et de leurs besoins.

Ce sera possible demain, avec des aménagements pédagogiques, tant pour les PFMP que pour les contenus de formation. Cependant, nous serons vigilants pour que le cursus en 3 ans ne soit pas vécu comme une année de redoublement, mais bien comme un allongement du temps de formation permettant à l'élève un approfondissement de ses connaissances et un étalement de ses épreuves d'examen.

Ces textes seront présentés à la commission spécialisée des lycées (CSL) le 25 septembre et au conseil supérieur de l'Éducation (CSE) le 10 octobre.

Comme il le fait depuis le début du processus de transformation de la voie professionnelle, le SNETAA-FO a porté haut et fort les revendications des PLP dans l'intérêt des élèves !